



Accompagnement et mise à disposition d'un logement dans le cadre d'un partenariat entre ALYNEA et des associations locales.

Depuis 2017, nous accompagnons plusieurs familles migrantes dans le cadre d'un partenariat avec trois associations locales : l'ACLAAM, l'ASSEDA et le CAP.

Dans le cadre de ce partenariat, nous nous engageons à accompagner des familles migrantes dans un logement (dont ALYNEA est locataire mais qui sera financé par l'association locale). Cela donne lieu à la signature d'une Convention partenariale avec chaque association et à la signature d'une convention d'hébergement ou de sous-location avec chaque famille, dès l'entrée dans le logement.

La complémentarité de l'engagement citoyen et solidaire des bénévoles des associations locales et l'expertise d'ALYNEA permet d'apporter une réponse à des familles relevant de l'urgence sociale.

Nous pouvons constater la richesse qu'apporte une collaboration professionnels/bénévoles. La disponibilité /la proximité de chacun n'est pas la même, tous comme le domaine de compétences, mais ces différences permettent une vraie complémentarité dans le suivi des familles.

Cette double intervention nécessite de mettre les familles au centre de leur accompagnement et de leur laisser la liberté de transmettre les informations qu'elle souhaite ou non et à qui. Nous faisons en sorte que pour chacun des projets menés, il y ait bien une réelle adhésion, au delà-même des obligations qui sont notifiées dans le contrat d'accompagnement signé.

Durant l'année 2022, nous avons hébergé et accompagné 16 ménages avec un statut administratif qui a souvent évolué au cours de l'accompagnement mais, cela peut parfois prendre plusieurs années.

Parmi ces 16 ménages accompagnés, 6 ménages ont pu sortir de ce dispositif et accéder à un logement autonome dans le parc social sur l'année 2022 :

- En avril 2022, un couple et leurs 2 enfants, d'origine albanaise, ont pu accéder à un logement à Lyon 7 après 6 années d'accompagnement par ALYNEA et l'association locale.
- En mai 2022, un Monsieur, d'origine congolaise, en attente d'un regroupement familial, a pu accéder à un logement à Villeurbanne après 4 ans d'accompagnement.
- En décembre 2022, un Monsieur et sa mère, d'origine syrienne, ont pu accéder à un logement social à Craponne après 4 ans d'accompagnement.

- Un couple avec 4 enfants, d'origine albanaise, ont également pu accéder à un logement social à la Tour de Salvagny après 6 ans d'accompagnement.
- Une femme avec ses 2 enfants, d'origine irakienne, a pu accéder à un logement à Vénissieux après 4 ans d'accompagnement.

Tout au long de l'accompagnement, de multiples démarches sont réalisées avec les familles que ce soit sur le plan administratif, budgétaire, parentalité, logement, (etc.) toujours dans l'objectif que la situation se régularise et que la famille puisse se maintenir en France de manière pérenne tout en étant autonome !